



« Association Des  
Opposants à la  
Carrière de  
Semondans »

- RNA n° W252001378 -

# Présentez vos "voeux gracieux" au Préfet



site/blog : <http://carriere.semondans.blog.free.fr>

Bonne Année 2016 à toutes et tous

En 2015, en signant un arrêté d'autorisation d'exploitation d'une carrière à Semondans, le nouveau Préfet du Doubs semble avoir mal compris le message des 800 riverains opposés au projet :

- pour lui rappeler une nouvelle fois notre refus de ce **Projet Privé Inutile et Nuisible**,
- voici le **recours gracieux individuel** voté ensemble lors de notre réunion d'alerte du 29 nov. 2015

Pour effectuer cette **démarche importante, citoyenne et légale**, sans risque pour le signataire :

- **complétez et signez le modèle de courrier joint** (faire des copies si nécessaire ou téléchargez-le sur le site/blog de l'ADOCS - <http://carriere.semondans.blog.free.fr>)
- **avant le 7 janvier 2016**, envoyez-le à la préfecture du Doubs ou mieux, **déposez vos recours dans la boîte à lettre du correspondant Adocs de votre village**, qui les remettra au Préfet le 8 janvier 2016
  - o AIBRE : Daniel SCHLATTER ☒ 9, grande rue ☎ 03 81 31 09 56
  - o DESANDANS : Jean Pierre VUILLEMIN ☒ 5, rue du Ritt ☎ 03 81 93 17 57
  - o LE VERNY / CHAVANNE : Didier HUGUEL ☒ 1, impasse des vergers ☎ 03 81 93 57 21
  - o SEMONDANS : Hervé BORTOLOTTI ☒ 4, rue de la Chaux ☎ 03 81 93 10 70
  - o TREMOINS : Mairie ☒ 34, grande rue ☎ 03 84 56 85 74

D'autres actions, comme la **marche des riverains opposés le 1<sup>er</sup> mai 2016**, avec pique-nique géant aux abords du site convoité, sont déjà prévues, à moins que l'instigateur du projet, l'entreprise SAS MAILLARD, qui a accentué sa pression durant ces derniers jours, ne nous oblige à réagir différemment...

A bientôt.

Le comité de l'ADOCS

**LA LUTTE - CONTRE CE PROJET NUISIBLE, DANGEREUX & INUTILE - CONTINUE**

## Stoppons le Ppin de Semondans



→ votre exemplaire à conserver au verso ↗

NOM :

à Monsieur le Préfet du Doubs

Prénom :

1

8 bis r Charles Nodier

Adresse :

25035 - BESANCON

**Objet : recours gracieux concernant l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation d'une carrière à Semondans**

Monsieur le Préfet,

Par la présente, je soussigné..... 2 ....., me permets de solliciter un recours gracieux d'annulation de l'arrêté préfectoral DREAL SPR 20151029-001, relatif à l'autorisation d'exploitation d'une carrière à Semondans (25).

En tant que riverain de la carrière concernée par cette autorisation, résidant dans le périmètre de consultation de l'enquête publique du 25 octobre 2010 au 25 novembre 2010, mon intérêt à agir est justifié.

L'arrêté en référence a été publié dans le recueil des actes administratifs du Doubs n°32 du 09 novembre 2015 : mon recours gracieux vous parvenant dans les délais légaux est donc valide.

Les motivations de ma demande d'annulation sont multiples :

- **absence de prise en compte des remarques défavorables stipulées dans les registres de l'enquête publique** initiale du 25 octobre 2010 au 25 novembre 2010 et **absence de réponses de vos services aux arguments** motivant le refus de ce projet inopportun, notamment vis-à-vis :

- **des nuisances et des dangers encourus par les riverains** : point d'accès sur RD 683, trafic poids lourds dans nos villages, poussières, boues, bruits des engins et des explosifs, présence d'un gazoduc haute pression sous l'entrée du projet
- **des dommages vis-à-vis des biens immobiliers publics et privés** : impact du trafic poids lourds et des conséquences des tirs d'explosifs sur les habitations, sur les ouvrages routiers, sur le gazoduc DN500 Voisines-Dambenois et sur le tunnel de Chavanne -LGV Est

- **absence d'autorisation ou d'accord des exploitants GRTGaz & RFF**, alors même que ces derniers imposent des contraintes draconiennes en matière de travaux à proximité de leurs ouvrages

- **absence de besoin local** de ce type de granulats calcaires, dans un canton de Bavans qui compte déjà 9 carrières pérennes (plus de 20 ans de réserves autorisées), dans un contexte de marché du BTP durablement à la baisse, sans perspective de grand chantier à court/moyen terme

- **incompatibilité du projet** vis-à-vis de la protection de l'environnement (faune et flore), ainsi que vis-à-vis du **Plan de Protection de l'Atmosphère** de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle en vigueur

- **absence de nouvelle consultation** des riverains suites aux multiples modifications du projet depuis la demande initiale d'octobre 2010

- **absence de proposition de contrepartie financière** compensant la dévalorisation de mon patrimoine immobilier, induite par la présence d'une nouvelle carrière à proximité de mon habitation acquise ou louée avant le 09 novembre 2015, date de publication de votre arrêté d'autorisation d'exploitation

Comme tous les habitants de ce secteur, j'ai dû accepter les nuisances temporaires liées aux ouvrages d'intérêt public (gazoduc, oléoduc, ligne LGV). Par contre, je refuse de supporter les conséquences de ce projet privé injustifié, qui me prive durant au moins 15 ans de 8,4 hectares d'espaces forestiers, sans générer un seul emploi local. Cette nouvelle dégradation de mon cadre de vie n'est pas acceptable.

Je ne comprends pas que ce projet, qui a fait l'objet d'une prudence justifiée de la part de vos prédécesseurs (3 prorogations de délai d'instruction + 1 sursis à statuer de plus de 3 ans), soit aujourd'hui autorisé, alors que le tribunal administratif de Besançon doit prochainement statuer sur la légalité de l'arrêté de dérogation espèces protégées (N° DREAL 2014318-0010), qui conditionne votre arrêté d'autorisation d'exploitation.

En cette période historique de prise de conscience mondiale des enjeux environnementaux et des mesures de préservation à engager, j'attends un minimum de cohérence en matière d'utilisation raisonnée des ressources naturelles et de leur impact sur l'environnement, mais aussi sur mon environnement immédiat, dans les décisions prises aux niveaux local, départemental et régional.

A la lumière de ces informations, j'estime que votre décision est injustifiée et je vous invite à la réviser dans les meilleurs délais.

Dans l'attente d'une réponse écrite, que j'espère favorable, à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations distinguées.

Fait à ...

3

le ...

4

Signature

5